



ACTIVITÉS DES ORGANISMES

INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE

Vous aimeriez initier votre enfant à la vie chrétienne? Lui faire découvrir la spiritualité chrétienne? Vous désirez qu'il reçoive les sacrements de l'initiation? Nous vous invitons alors à vous inscrire au tout nouveau parcours de catéchèse de l'unité pastorale qui est maintenant vécu sous forme de rassemblements communautaires intergénérationnels auxquels toute la famille est conviée. Pour plus d'informations, visitez unitepastoralesjardins.ca/au-sujet-de-la-catechese Contactez-nous au **450 454-2133 poste 0** ou par courriel à catejardins@gmail.com pour vous inscrire à une rencontre d'information.

LA CJS VOUS OFFRE DIFFÉRENTS SERVICES

La Coopérative jeunesse de services est une entreprise estivale, créée par des adolescents âgés de 13 à 17 ans, qui offre des menus travaux aux gens de la communauté. Tels que : tonte de pelouse, entretien ménager, lavage de vitres, désherbage, jardinage, lavage de voiture, entretien paysager, animation de fêtes, etc. Pour en savoir davantage, contactez-nous au **450 454-5814**.

CERCLE DE FEMMIÈRES SAINT-REMI

Demande de laine : si vous avez de la laine à donner, nous sommes intéressées, pour le projet des sans-abris, tricot de mitaines, foulards etc... Pour informations : **Denise au 450-454-6606**.

APPRENDRE EN CŒUR

Camp d'été « Stimulation 2017 »

Le camp est offert aux enfants âgés de 3 à 5 ans des 11 municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. Le coût est de 5 \$ par demi-journée. Pour inscrire votre enfant ou pour des informations, veuillez communiquer au **450-454-0400**.

Vente de hot dogs

Le **jeudi 29 juin**, nous vous invitons à compter de 15h30, au Supermarché IGA Primeau & fils, à Saint-Rémi. Tous les profits des ventes seront remis à l'organisme Apprendre en cœur, pour les activités des 2 camps activités d'été Stimulation. Les dons sont acceptés pour bonifier les activités avec les enfants et leurs familles. Pour plus d'informations : **450-454-0400**.

Dates à retenir :

- **Tous les mardis à 19h15** : bingo du ROSR au centre communautaire. Venez encourager les organismes de Saint-Rémi.
- **Le 3 juillet** : magasinage à la Place Rosemère, pour les 55 ans et plus autonome. Départ : 8h45. Coût : 8\$. Inscription au SAB : **450-454-6567**.
- **Les 14 et 15 juillet** : séjour au Saguenay ouvert à tous. Spectacle « la Fabuleuse histoire d'un Royaume ». Coût par personne : 279\$ en occupation double et 249\$ en occupation quadruple. Informations et pour réserver votre place : Suzanne Drolet au **514 717-4927** ou Claudine Caron au **514 717-4927**.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance
du conseil municipal**
17 / 07 / 2017
20h00

**Prochaine séance
de la Cour municipale**
17 / 08 / 2017
13h00 et 18h00

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à
13h00

Bibliothèque
Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à
16h00

Écocentre
Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

**Réservation de salle
centre
communautaire**
450 454-3993 poste 0

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez
le 9-1-1



L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 23 juin 2017
VOL. 21 NO. 24

LA VILLE VOUS INFORME...

HORAIRE EN RAISON DE LA FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

Bureaux municipaux

- Fermés les vendredis suivants : **23 juin** et **30 juin**.

Bibliothèque

- Fermée le **23 juin de 17h00 à 21h00** et le **24 juin** ainsi que le **1^{er} juillet**. À noter que les services en ligne de la bibliothèque resteront accessibles durant cette période.

Écocentre

- Fermé uniquement le **24 juin**.

NOUVELLES EN BREF

Lors de l'assemblée du 19 juin le conseil municipal a :

- adopté la nouvelle Politique de la famille et des aînés, ainsi que son plan d'action intégrant une démarche municipalité amie des aînés (MADA). Le lancement aura lieu le vendredi 23 juin à 13h30 à la salle Jupiter du centre communautaire;
- octroyé une subvention au Club FADOQ Saint-Rémi et à l'organisme Courtepointe Saint-Rémi.
- adjugé un contrat à la compagnie Signalisation Kalitec Inc. pour la fourniture et l'installation de bornes 9-1-1;
- octroyé un contrat à la compagnie CSE Incendie et Sécurité pour l'acquisition d'outils de désincarcération.

VENEZ ENCOURAGER LES CYCLISTES

Vous êtes invités **dès 9h30** à vous rassembler en grand nombre afin d'encourager les participants de la Boucle du Grand défi Pierre Lavoie le **dimanche 2 juillet**. Ils parcourront les rues suivantes : Saint-Paul, Perras et Saint-Sauveur.

Animation

Pour l'occasion, deux points d'animation seront aménagés sur la rue Saint-Paul. Le premier à l'intersection de la Route 221 où un DJ latino vous attendra afin de vous faire bouger. Le second au coin de la rue Perras où des mariachis seront là pour vous divertir.

Concours faites du bruit!!!

La Ville la plus accueillante se méritera un prix de 10 000\$ à investir dans un projet promouvant les saines habitudes de vie chez les jeunes de sa communauté. Soyez vêtu en jaune, sortez vos instruments de musique, percussions ou autres et FAITES DU BRUIT pour que les cyclistes se souviennent de Saint-Rémi!

Quelques consignes

- La voie routière doit être libre en tout temps (accotements inclus).
- Les spectateurs doivent rester en tout temps sur les espaces gazonnés ou les trottoirs.
- Aucun véhicule ne pourra être stationné sur le parcours.

Ligne téléphonique d'information aux citoyens : **1 844-818-4375**.



UN RALLYE FAIT DES HEUREUX

C'est le 11 juin qu'a eu lieu le « Rallye à la découverte de MA VILLE ». Plusieurs dizaines de personnes ont profité de l'occasion pour visiter diverses installations municipales et découvrir de nouveaux services. Cet événement a été un succès. Des gens de tous les âges y ont participé et la majorité d'entre eux ont fait le parcours à vélo, à pied et même en triporteur.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont fait un tirage au sort afin de déterminer les gagnants des différentes cartes cadeaux :

- 150\$ chez Uniprix Saint-Rémi : Chloé Clermont-Isabelle et Amélie Saumure;
- 100\$ chez IGA : Livia Dufault;
- 50\$ au dépanneur Voisin : Alyssa Dufault et David Lefrançois.

Félicitations à tous les participants!

ZUMBA PLEIN AIR DESJARDINS

Vous avez envie de bouger et de profiter de votre été sous le soleil? C'est le retour des cours de Zumba plein air Desjardins, offerts gratuitement à tous! Animés par Jonathan Benoit ainsi que plusieurs invités spéciaux, les cours promettent d'être fort agréables! Veuillez noter qu'en cas de pluie, l'activité est annulée. Surveillez la page Facebook des loisirs de la Ville pour les avis d'annulation, s'il y a lieu. Cette activité vous est offerte par la Caisse Desjardins des Moissons ainsi que la Ville de Saint-Rémi. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Quand : les **jeudis à 18h30** se terminer le 10 août au 170, rue Saint-Viateur (à côté de l'aréna).

PREMIER CINÉ PLEIN AIR

Venez assister au premier ciné plein air de l'été le **29 juin à 21h00** au parc Jean-Paul-Ferdais situé au 69, rue des Merisiers. Le film qui vous sera présenté est « **Mes vies de chien** ». Voici la description - Qui a dit que les animaux n'avaient pas d'âme? Sûrement pas le petit Ethan, 8 ans, qui en 1962 s'embarque dans une aventure hors du commun en recueillant un chiot nommé Bailey. Au fil des années, Ethan noue des liens très forts avec son chien, présent à chaque étape importante de sa vie. Jusqu'au jour où, dévasté, il doit se résoudre à laisser partir Bailey, âgé et malade. Et si le départ de l'animal n'était en fait qu'un commencement? Réincarné tour à tour en berger allemand, golden retriever ou labrador, vivant des aventures palpitantes comme chien de sauvetage ou la destinée sereine d'un petit chien de compagnie, Bailey va se découvrir, existence après existence, un but : retrouver son maître Ethan coûte que coûte...

AVIS PUBLIC

Règlement # V 507-6-17 modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et l'intégration architecturale # V 507-09 et ses amendements (Zone AR-2)

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 15 mai 2017, le conseil municipal a adopté le règlement numéro V 507-6-17 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale # V 507-09 et ses amendements (Zone AR-2) ».

Conformément à la Loi, le règlement numéro V 507-6-17 a reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ce règlement en date du 15 juin 2017.

Ce règlement a été expédié auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Il entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 23 juin 2017
Diane Soucy, OMA Greffière

L'Écho DE SAINT-RÉMI

AVIS PUBLIC

Premier projet de résolution # 17-06-0259 pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 19 juin 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution # 17-06-0259 concernant une demande en vertu du Règlement # 542-11 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Objets du projet de résolution :

Le projet vise à autoriser la construction d'un bâtiment de 3 étages dont le rez-de-chaussée serait destiné à du commerce et les 2 étages supérieurs à une vocation résidentielle, incluant un stationnement souterrain, ainsi qu'une marge arrière de 1,60 mètre sur le lot 3 846 023. Les zones sont plus amplement décrites au tableau suivant :

Zone visée :	C-3
Zones contiguës :	C-4, C-7, H-6, H-10, H-14 et MIX-4 Soit le secteur situé approximativement entre les rues de la Pommeraie, Notre-Dame, de l'Église et le boulevard Saint-Rémi et incluant également les rues Saint-Hubert et Lachapelle Est.
Endroit où se situe le site visé :	Coin Lachapelle Est et Notre-Dame (anciennement le 770, rue Notre-Dame)

Le projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 17 juillet 2017 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le but de cette assemblée est le suivant :

- Expliquer le projet de résolution;
- Identifier les dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
- Expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- Expliquer la nature et les modalités d'exercice de ce droit.

Le projet de résolution et l'illustration des zones visées par ce projet de résolution peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00. Le projet de résolution peut également être consulté sur le site Internet de la Ville au www.ville.saint-remi.qc.ca

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 23 juin 2017
Diane Soucy, OMA Greffière